

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.Du SAMEDI 24 Août 1793, l'an 2^e. de la République.

Le prix excessif du papier & celui de la main-d'œuvre, occasionnés par le renchérissement des denrées, nous forcent à augmenter de 6 livres par an l'abonnement de ce Journal : ainsi, à commencer du premier septembre, le prix de la souscription sera de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499. près les Jacobins. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTARILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

ANGLÈTERRE.

Extrait d'une lettre particulière de Londres, du 6 août.

LES nouvelles des Indes Occidentales apportées par le brig *la Providence*, sont très-alarmanes pour le commerce, qui se trouve sans aucune espèce de protection dans cette partie du monde. *La Providence* est partie de la Jamaïque le 14 juin, au moment où une escadre française de 5 vaisseaux de ligne & de 6 frégates croisoit à l'est de cette île. Les planteurs étoient dans la plus grande consternation, les armateurs n'osoient sortir du port, & la flotte marchande, qui devoit mettre à la voile à la fin de mai, a différé son départ jusqu'au 24 juin : s'il n'arrive pas quelques vaisseaux de ligne avant ce terme, cette flotte ne partira pas; on l'estime 4 millions sterling, & elle n'avoit pour escorte que *l'Europe* de 30 canons & deux frégates. On a appris par le même canal que les intrigues de nos ministres à St-Domingue ont fini d'une manière très-fatale pour le parti aristocratique qui correspondoit avec eux; leurs démarches ont été découvertes, & les républicains, aidés par les negres, ont pris un ascendant décidé, ils ont fait mourir 50 des chefs du parti qui traitoit avec l'Angleterre, & ont fait évanouir l'espérance que nous avions de nous rendre maîtres de ces Îles à la faveur des troubles intérieurs : quelques lettres particulières ajoutent qu'il y a eu un grand massacre du parti aristocratique; mais ce rapport ne paroît pas confirmé par les dépêches qu'a reçues le gouvernement.

L'escadre de l'amiral Gardner est retournée aux Barbades, sans avoir pu réussir dans son expédition de la Martinique : les symptômes de la peste ont malheureusement éclaté sur sa flotte; on croit qu'elle lui a été communiquée par un vaisseau de Balam. A la Martinique, comme à St. Domingue, la découverte d'une correspondance avec les Anglois a porté le coup décisif aux aristocrates, & a mis l'amiral breton dans l'impossibilité de faire un coup de main. Il n'étoit pas préparé pour autre chose. On avoit une si grande confiance dans le parti aristocratique, que l'on a cru qu'il suffisoit de se présenter devant ces îles pour en faire la conquête.

Les dernières lettres de la Jamaïque portent aussi que les Es-

pagnols avoient fait passer de la Havane à S. Yago de Cuba, quatre régimens d'infanterie destinés pour Saint-Domingue, & qu'on avoit aussi rencontré plusieurs vaisseaux de transport espagnols chargés de troupes.

En conséquence des dernières nouvelles des Indes Occidentales, les assurances pour la Jamaïque sont augmentées de 5 pour cent. Au moment du départ de *la Providence*, on attendoit dans cette île l'arrivée d'un convoi considérable parti de Cork, escorté par une seule frégate. On craint qu'il ne tombe entre les mains des Français.

L'ambassadeur russe à Grodno a fait une découverte qui probablement engagera nos ministres (avec l'approbation de M. Burke) à intervenir dans le partage de la Pologne. Il a découvert que le roi & la majorité de la diète sont infectés de jacobinisme. Malgré cette grande découverte, & le ton excessivement insolent de la dernière note à la diète, il a, dans *le fait*, quoique non dans la forme, consenti à traiter avec la délégation. Il est question de ne pas admettre le roi de Prusse comme partie, ni de consentir au partage de la Pologne. On apprendra peut-être bientôt que la cour de Pébourg & la diète de Pologne ont agi de concert; que les expressions dures du ministre russe ne sont faites que pour en imposer, & que le roi de Prusse est dupe & peut-être victime. On peut observer que la Russie, quoiqu'en apparence la plus animée contre la France, n'a rien fait jusqu'à présent pour la coalition, & qu'elle n'a jamais perdu de vue ses projets d'agrandissement.

M. de Choiseul-Gouffier, ci-devant ambassadeur de France à Constantinople, qui s'étoit fixé à Pétersbourg comme émigré, y est dangereusement malade.

(La suite à demain).

De Portsmouth, le 3 août.

Aujourd'hui *l'Invincible*, de 14 canons, est arrivé de Sherness, & *le Russel*, de 44, de Chatam.

Le Prince, de 98 canons, & les frégates *la Circé* & *l'Hébé* ont mis à la voile pour aller rejoindre le lord Howe dans la baie de Quiberon. On disoit que les deux flottes étoient en présence, & qu'on s'attendoit à chaque instant à recevoir la nouvelle d'un engagement très-sérieux. Je crois cependant

tenir de bonne part que les dernières dépêches de l'amiral Howe portent qu'il n'a point vu de flotte française, & qu'il la croit rentrée.

Les dissenters, par leur dernier avis, ont déclaré qu'ils persisteroient dans leur juste demande de la suppression des test & des actes de corporation. Les écrivains ministériels les accusent, d'intolérance & prétendent qu'ils ont juré d'abolir l'épiscopat, &c. Les affiches incendiaires continuent à être distribuées avec profusion. On croit que des personnes connues par leur wighisme seront bientôt les victimes de quelque émeute populaire, &c.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

De Perpignan, le 11 août.

Notre position est toujours la même; les deux armées sont très-près l'une de l'autre; nous sommes obligés de nous tenir sur une pénible défensive. Si nos forces secundoient notre ardeur, nous ne tarderions pas à expulser l'ennemi, qui ravage tout le département des Pyrénées orientales. Il nous arrive de tems en tems quelques légers secours; mais ces renforts sont trop petits pour nous mettre à même de livrer une bataille avec succès à une armée beaucoup plus considérable que la nôtre. Tous les bons citoyens de la ville, si souvent en butte à des calomnies, desirant de voir arriver assez de forces pour pouvoir repousser l'ennemi de notre plaine, dont ils sont totalement les maîtres.

Le nombre de nos malades se porte à 2500; quelques bâtimens nationaux en sont pleins; les hôpitaux militaires ne pourroient suffire, malgré les évacuations fréquentes que l'on en fait sur Narbonne, Béziers, Pézenas.

De Paris, le 24 août.

Il n'y a sorte de bruit qu'on n'ait fait courir depuis 8 jours, pour alarmer les bons citoyens. Tantôt c'étoit l'armée de la Moselle, qui avoit été battue en venant se réunir à celle du Nord; tantôt c'étoit l'armée navale, dont on faisoit enlever le vaisseau amiral, ainsi que les deux conserves & 5 frégates, &c. &c. Nous avons constamment rejeté de pareilles nouvelles. On sait aujourd'hui que, bien loin d'avoir été battue, la première division de l'armée de la Moselle a fait sa jonction avec celle du Nord, sans être inquiétée. Ce sont 10 mille hommes qui se sont ainsi incorporés avec l'armée, qui est actuellement dans une excellente position entre Arras & Cambrai; & c'est sans doute sa bonne contenance qui a empêché le maréchal de Cobourg d'attaquer Cambrai, & qui l'a même fait rétrograder. La deuxième division de la Moselle, consistant en 15 mille hommes, étoit attendue vers le 24 de ce mois.

Quant à notre flotte, elle est toujours restée dans la baie de Quiberon, & les Anglois ne se sont pas montrés dans ces parages. On ignore si les violents coups de vent du sud-ouest, qui se sont faits sentir il y a huit jours, n'ont pas fatigué cette escadre: on sait seulement que cette tempête a fait échouer, à l'entrée de la rivière du Morbihan, la frégate la *Bellone*; elle convoyoit une flotille, qui est parvenue à se mettre à l'abri à l'Orient. L'équipage de cette frégate a été sauvé; mais sa cargaison en viande salée est entièrement perdue.

Une proclamation des Etats-Unis de l'Amérique, du 22 avril dernier, ayant défendu aux citoyens de ces Etats de servir dans aucune des armées des puissances actuellement en guerre, le général Eustache, Américain, au service de la république française, a donné sa démission.

Un autre témoin est entendu.

Antoine-Louis Levaieur, député à la convention nationale, dépose que se trouvant le 20 mai au quartier-général de l'armée de la Moselle, Forback, où il avoit été envoyé pour exercer les fonctions de représentant du peuple, le général Houchard lui fit voir une lettre dans laquelle Cuffine, qui lui adressoit, lui disoit de ménager les Prussiens, & de faire des Autrichiens & des Hessois de la chair à pâté. Quelque tems après me trouvant à Metz, je vis l'accusé, & lui parlai de Mayence: il me répondit qu'il n'étoit pas tems encore d'y aller, qu'il falloit laisser les armées combinées se détruire devant cette place; qu'il en pestoit tous les jours un grand nombre, puisque les tas de morts avoient été, dans ces derniers forges, élevés aussi haut que les retranchemens.

L'accusé observe que le fait dont parle le témoin est exactement vrai & connu de tout le monde, puisqu'il a été inséré dans les papiers publics.

On entend un autre témoin.

Etienne Maignet, député à la convention nationale, dépose des faits relatifs à ce qui s'est passé dans l'affaire de Carlsberg, & dans celle d'Arion.

Sur la mauvaise foi ou le mal-entendu qui a régné lors de l'opération de la dernière, l'accusé dit: voilà ce que deviendront toujours les choses quand il y aura tant de monde qui se mêlera de la marche des armées: ce sera la tour de Babel. Il faudroit à la tête du ministère un homme intelligent, dans le cas de donner des plans de campagne, & les généraux n'auroient plus qu'à les exécuter. Tandis que l'un fait un plan d'une manière, un autre en fait un qui contredit celui-ci; tous les plans d'opération continuant à se contredire les uns les autres, entraineront infailliblement la destruction des armées de la république.

On continue l'audition des témoins.

Pierre-Marie-Gabriel Vidalor, adjudant-général à Mayence, dépose des faits relatifs à ce qui s'est passé pendant le siège; il parle du billet remis par Boze au général Douairay. Après la reddition de cette place, il a été chargé d'apporter la capitulation à l'armée de la Moselle, ce qu'il a fait en le rendant à Forback, près le général Houchard.

On entend un autre témoin.

Charles-Alexandre Lavau, sous-chef des bureaux de la guerre, dépose qu'à la prise de Spire, les citoyens ont fait feu depuis les fenêtres sur les volontaires; ceux-ci, animés par une vengeance méritée, se livrèrent à quelques écarts; l'accusé les fit fusiller arbitrairement & par abus de pouvoir.

Voici les faits. Je fis attaquer Spire sur trois colonnes; l'une des autres ordres du général Meunier, l'autre aux ordres de Houchard, & l'autre commandois la troisième, à qui j'ordonnai de marcher calme. Arrivé au coin d'une rue, je rencontrais les ennemis qui firent feu sur moi à main armée; je les fis charger avec impétuosité, ils disparurent. Je me rendis à l'hôtel-de-ville; & sur l'interpellation que je fis aux officiers municipaux de me déclarer de quel côté avoient tourné les ennemis & comment ils avoient fait leur retraite, ils me répondirent qu'ils l'ignoroient. Je fis sembler la troupe, & dis que si les soldats vouloient me promettre de ne point commettre de désordres, je les ferois loger dans la ville; tout le monde me le promit, alors je les y fis conduire. Le lendemain, après entendu du bruit, je courus sur-le-champ de ce côté; on me dit qu'il étoit les magasins que l'on pilloit; j'y retablis le calme. Le second jour on vint me dire qu'un grand nombre de soldats devoient les vignes; j'en donnai les ordres pour qu'il leur fût enjoint de se retirer, & en cas de défobéissance de faire feu sur eux, de manière cependant à n'en tuer aucun; ce qui eut lieu. Le troisième, on courut chez moi pour me faire part que l'on dévalloit les églises, que l'on emportoit les vases sacrés, &c. Craignant avec raison que le pillage ne s'étendît bientôt aux maisons des particuliers, je fis assembler un bataillon que l'on me voit dit avoir coopéré le plus à ce désordre; je l'envoyai camper dans une plaine, & là, ainsi que je l'ai déjà déclaré, ils furent fouillés. On trouva sur plusieurs de ceux que le bataillon désigna pour avoir principalement encouragé les autres, des morceaux brisés de vases sacrés, ornemens d'église & autres effets. Je donnai les ordres pour les faire tirer fort entr'eux; & comme il falloit un grand exemple pour réprimer un pareil délit, afin qu'il ne se propagât davantage, je fis fusiller ceux qui avoient tombé au fort.

Depuis ce tems on n'a plus eu la douleur de voir renouveler de pareilles infubordinations; au contraire, la discipline s'est fermement établie dans l'armée du Rhin, qui est aujourd'hui un exemple de discipline pour toutes les troupes de la république.

Le témoin dit qu'il a toujours remarqué dans la conduite de l'accusé la même marche que dans celle du traître Dumouriez. Pendant que celui-ci s'avançoit dans la Belgique, Cuffine s'avançoit dans l'Allemagne; quand il évacuoit la Belgique, l'autre faisoit ce qu'il appelle une retraite: l'un avoit nos magasins de vivres & munitions, qu'il avoit eu grand soin de transporter, & faisoit périr des milliers de nos frères; l'autre, après

moment les armées de la république dans le Palatinat, livroit aux ennemis la majeure partie de l'artillerie des villes de Landau & de Strasbourg; Dumouriez a fait massacrer nos frères à Gemmapes, Maastricht & Nervinde; Culline les a fait péri à Francfort, & les a lâchement abandonnés dans la ville de Mayence: Dumouriez a livré aux Autrichiens les représentants du peuple à l'armée du Nord; il n'a pas tenu à Culline, par l'ordre qu'il a donné le 30 mars, que les Prussiens ne s'emparaient de ceux envoyés près l'armée du Rhin: Dumouriez a livré nos magasins à l'ennemi; Culline nous les fait incendier en abandonnant Mayence: il n'y a pas à douter que son dessein étoit de faire massacrer les braves Français qui étoient renfermés dans cette place, ainsi que les représentants du peuple: enfin, l'on peut dire que les conquêtes du Palatinat ont coûté autant à la république, que l'opération de Dumouriez dans la Belgique.

L'accusé répond: Moi! avoir l'idée de faire massacrer nos braves frères d'armes! ceci ne peut avoir été imaginé que par mes ennemis, que par ceux qui m'ont traduit ici. Mon attachement pour la république, mon respect pour les loix, mon amour pour l'ordre, enfin, mon innocence, m'en feront sortir.

Un hasard heureux me rendit maître de Mayence. Le brave Houchard ayant reçu une blessure honorable, je l'envoyai porter la sommation au gouverneur: son air menaçant, la bécotterie qu'il avoit reçue, la manière énergique avec laquelle il s'exprimoit, tout cela en imposa au gouverneur, qui se rendit. Pour conserver cette ville, il falloit s'emparer de Francfort; d'un autre côté, un décret portoit que les troupes de la république seroient payées en argent sur le territoire ennemi; je n'avois pas un écu: je résolus donc de prendre Francfort, afin de faire contribuer les banquiers de cette ville; c'est ce que je fis.

Le président à l'accusé. Mais pourquoi, au lieu d'ordonner au commandant que vous aviez placé dans cette ville, de fortifier les canons des arseaux & de les placer sur les remparts, ne les y avez-vous pas placés vous-même, deux jours auparavant, quand vous avez été à Mayence?

— Sans doute, mais il auroit fallu en avoir le tems: j'avois plusieurs postes à occuper pour empêcher l'ennemi de pénétrer; il falloit que je surveillasse ses mouvemens dans les montagnes: je savois que le commandant que j'avois mis à Francfort étoit un excellent officier, très-bon ingénieur, qui s'étoit battu dans sa patrie (la Hollande) contre les Prussiens: c'étoient ces considérations qui me l'avoient fait choisir: je n'avois pas d'ailleurs auprès de moi, dans le moment, une personne dans le cas d'être général. Je suis arrivé à Francfort une demi-heure après sa prise. Nous étions déjà près de la tour lorsque l'on nous dit que les Prussiens venoient de s'en rendre maîtres, & qu'elle n'avoit tenu que deux heures. J'en fus ému: car qui auroit pu prévoir que ce commandant laisseroit entrer, la veille, dans la ville, 500 charpentiers qui, au moment de l'attaque, ouvriroient les portes de la ville? Pouvois-je prévoir qu'une ville qui a de larges fossés remplis d'eau, qui a des ponts-levis; pouvois-je prévoir qu'ils resteroient baillés au moment de l'attaque, & que les ennemis passeroient sur ces mêmes ponts-levis pour entrer dans la ville? Non, sans doute. Je regrette autant que tout bon Français puisse regretter, nos braves frères qui sont tombés sous le couteau des assassins. Heureusement le nombre ne fut pas aussi grand que l'on avoit pensé en premier lieu. La garnison étoit composée de deux mille trois cents hommes: eh bien, onze cents furent faits prisonniers; huit cents se sont sauvés, & le reste a été massacré.

(La suite à demain).

COMMUNE DE PARIS.

Du 22 août.

Le conseil-général a nommé des commissaires pour se transporter chez le ministre de la guerre, & lui représenter qu'il seroit plus utile en ce moment de faire fabriquer des fusils que des piques.

Guilot, commissaire dans les départemens pour les subsistances, écrit au conseil qu'elles sont en marche pour Paris, & que, malgré les malveillans, *ca ira*.

Une députation de la section des Gravilliers a exposé les troubles occasionnés dans l'assemblée de cette section par Jacques Roux, dont les partisans, depuis quelques jours, sont en nombre supérieur. Le conseil-général a nommé des commissaires pour concilier les esprits dans la section des Gravilliers, & a arrêté qu'il seroit recueilli, tant dans les registres du conseil, que dans ceux du corps électoral & des Jacobins, tous les faits à la charge de Jacques Roux, & que ce nouveau recueil seroit envoyé à la police, où ce prétre est actuellement retenu.

Le conseil a nommé Danjou & Michel pour faire un rapport sur les plaintes portées contre l'administration & les com-

ms du Mont-de-Piété: ils se feront représenter le certificat de civisme de chacun d'eux.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Héral-Sechelles.)

Suite de la séance du jeudi 22 août.

On accorde un congé à Boissier, qui a besoin, pour une indisposition grave, d'aller prendre les eaux de Barrage. — Les administrateurs d'Orléans font part de l'entrée glorieuse de la garnison de Mayence dans cette ville. — La société de Toulouse a célébré en grande pompe la réunion du 10 août; les mannequins Buzot, Pécion, Gorsas & autres, enfoncés dans un marais, ont été renversés par la foudre lancée du haut d'une montagne.

Le ministre de l'intérieur est chargé d'assigner, à l'hôtel des Invalides, une place pour le commandant de la garde nationale de Lons-le-Saunier, homme septuagénaire, qui, après avoir reçu plusieurs coups de bayonnettes, est parvenu à échapper aux assassins.

Les administrateurs des domaines nationaux écrivent que, dans le département de l'Ain, on a suspendu la vente des biens des émigrés, sous le prétexte que les 600 millions accordés aux défenseurs de la patrie n'ont pas encore une hypothèque spéciale. — Renvoyé à un comité.

Les biens des religionnaires fugitifs seront restitués aux plus proches parens qui déclareront vouloir résider en France: ce décret est rendu, sauf rédaction.

Les consuls & autres agens de la république en pays étrangers, seront payés en numéraire ou en effets ayant cours dans les pays où ils résident.

Le conseil exécutif écrit qu'il a nommé le général Gilot pour remplacer Beauharnais au commandement de l'armée du Rhin. — Renvoyé au comité de salut public.

Une députation des envoyés des assemblées primaires & de la société des jacobins, vient invoquer la vengeance de la loi contre la municipalité de Nancy, qui est accusée d'avoir voulu anéantir par la force la société populaire de cette ville: elle déclare que la société de Paris a pris sous sa sauvegarde tous les membres des sociétés populaires; qu'en frappant un seul c'est les frapper tous, & qu'une mort certaine attend le premier scélérat qui oseroit porter sur l'un d'eux une main libicide. — Un Marseillais, membre de cette députation, annonce que les membres d'Aix & de Marseille se sont assemblés clandestinement, & ont accepté la constitution. — On charge le comité de sûreté générale de prendre des renseignemens sur la conduite de la municipalité de Nancy.

Les commissaires des 48 sections de Paris sollicitent une loi qui défende d'avoir des marchandises de première nécessité pour plus de trois mois. — Renvoyé à la commission des six.

La commune d'Argenteuil, près Paris, paie le sac de farine 182 livres, & la livre de pain 9 sols; elle demande des secours. Renvoyé au ministre de l'intérieur.

Séance du jeudi 22 août, au soir.

Cette séance est consacrée à l'appel nominal pour le renouvellement du bureau: sur 206 votans, Robespierre a réuni 143 suffrages; en conséquence, il a été proclamé président. Les trois nouveaux secrétaires sont Merlin de Douay, Lavi-comterie & Lakanal.

La commune du Bourg l'Egalité manque de subsistances; elle demande l'exécution stricte de la loi du 4 mai.

Les capitaines de vaisseaux américains se plaignent du décret qui prohibe la sortie de presque toutes les denrées, en ce qu'il prive les Américains du droit, qui leur est acquis

par les traités, d'échanger les marchandises qu'ils apportent dans nos ports contre les produits de notre sol & de notre industrie. Renvoyé au comité de commerce.

Les représentans-députés près l'armée du Rhin écrivent, de Strasbourg, en date du 19, qu'ils s'occupent, sans relâche, de fournir l'armée & les places de munitions & d'approvisionnement; d'affermir le crédit des assignats, & de hâter le versement des grains dans les magasins. La commune d'Altkirk a délivré le superflu de son grain à 18 livres le sac, cependant le *maximum* étoit fixé à 42 livres; on a fait passer sur les derrières de l'armée & dans les places fortes les provisions déposées dans les points menacés; le peuple se leve dans les diverses communes; une armée révolutionnaire de 3 mille hommes se grossit chaque jour.

Séance du vendredi 23 août.

(Présidence du citoyen Robespierre).

La société populaire de Limoges invite la convention à n'abandonner les rênes de la république que lorsque les dangers auront cessé. — Un administrateur de la Seine-Inférieure a publié une adresse dans laquelle il invite ses jeunes concitoyens à voler à la défense de la patrie; & voulant prêcher d'exemple, il s'est enrôlé le premier. Mention honorable.

La commune de Maubeuge écrit, en date du 17, que l'ennemi ayant tenté de passer la Sambre, il y a eu un combat très-vif dont l'issue a été heureuse pour nous: l'ennemi repoussé se disposoit à faire une seconde attaque pour le lendemain.

L'ex-ministre Garat est dénoncé par la société populaire de Chaumont.

Le comité de la guerre propose de renvoyer à son poste le général Montchoisy, appelé à témoigner dans l'affaire du général Harville. — Ronime observe que le général Harville est détenu depuis 5 mois sans être jugé. — Carpentier dit que l'accusateur public n'a pas trouvé de charges suffisantes pour former un acte d'accusation. L'assemblée charge le comité de lui faire un rapport sur le général Harville, & ajourne après ce rapport la proposition relative à Montchoisy.

Les adjudans-généraux des bataillons de volontaires, nommés avant le 5 mars dernier, ayant le grade de capitaine, jouiront de 2200 liv. d'appointement.

Le représentant Bestabole écrit de Lille, le 21 de ce mois, que l'affaire de Linceil & de Blaton a été plus avantageuse pour nous qu'on ne l'auroit cru d'abord: la reprise du poste de Blaton avoit été précédée d'une attaque vive; deux compagnies d'émigrés, à la cocarde orange, & une croix sur l'épaule, ayant été aperçues par nos troupes, furent massacrées en entier; on ne voulut pas faire de prisonniers. Le 6^e régiment d'infanterie fit des prodiges à Linceil, & ce poste auroit été repris de force sans l'arrivée de quatre mille Anglois; mais le lendemain 19 les ennemis abandonnerent ce village que nos patrouilles occupent actuellement. Les habitans ont déclaré que, dans cette affaire, les alliés ont compté mille tués, & 40 charriots de blessés. Levasseur s'est exposé pour sauver une pièce de canon; environné par quatre Anglois qui le sommoient de se rendre; un représentant du peuple françois ne se rend pas, s'écrie Levasseur; & il s'échappe. — Cette lettre sera insérée dans le bulletin.

Barrere, au nom du comité de salut public, fait un rapport sur les grandes mesures à prendre pour repousser l'ennemi de notre territoire. Plus ces mesures sont importantes, plus il importe de les adopter sans précipitation; l'enthousiasme, dans ce cas exposé à des revers, compromet l'existence des citoyens, use le tempéramment national. Qu'y a-t-il à faire?... Faut-il un contingent? Laissons aux constitutions germaniques l'emploi de ce moyen fédéraliste; le contingent de la liberté, c'est toute la population de la république. Faut-il un nouveau recrutement? L'aristocratie est là qui se cache dans toutes les sections de l'empire, & tient en réserve de l'or pour payer des lâches, des intrigans, des traîtres? Faut-il la levée des citoyens en masse? Mais a-t-on calculé les suites d'un tel mouvement, de la suspension totale des travaux? Sommes-nous donc aux dernières extrémités? Nos six cent mille défenseurs ont-ils disparu? L'Anglois a-t-il commis tous ses forfaits? La Vendée s'est-elle agrandie? Le fanatisme a-t-il grossi ses succès vers Lyon & dans les départemens du midi? La Suisse violant sa neutralité voudrait-elle courber sous le joug autrichien? Il faut le dire, ils sont contre-révolutionnaires de fait & d'intention; ils sont les auxiliaires de Pitt & de Cobourg, ceux qui affectent de proclamer la levée en masse.... Tous sont requis, tous doivent marcher; mais successivement, l'emploi graduel suffit. Qui aura donc le premier l'honneur de voler à la défense de la patrie? La voix de la nature & de la société répond: la jeunesse. C'est elle qui doit recueillir les fruits de la révolution; c'est elle qui a le moins de besoins & le plus de forces; elle partira. — Voici la substance du décret rendu sur le rapport de Barrere.

1^o. De ce moment, jusqu'à ce que l'étranger soit chassé de notre territoire, tous les François sont en réquisition permanente pour le service des armées; les jeunes iront au combat; les gens mariés seront employés aux forges & aux transports; les femmes travailleront aux tentes, aux habits & dans les hôpitaux; les enfans font de la charpie; les vieillards se rendront sur les places publiques pour exciter les guerriers, affermir la haine des rois, & prêcher l'unité de la république. 2^o. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places publiques en ateliers; le sol des caves sera lessivé pour en tirer le salpêtre. 3^o. Les armes seront exclusivement remises à ceux qui partiront; les fusils de chasse & les armes blanches seront employés au service de l'intérieur. 4^o. Il sera établi à Paris une grande manufacture d'armes, qui pourra donner d'abord 500 & ensuite mille fusils par jours; près de 10 mille ouvriers travailleront autour de 250 forges: il sera accordé pour cet effet une somme de 30 millions. 5^o. Tous les chevaux de selle seront pris pour le service des armées. 6^o. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis; les fonctionnaires publics resteront à leur poste. 7^o. Tous les citoyens non mariés, depuis 18 ans jusqu'à 25, sont requis en ce moment pour aller au combat; cette réquisition fournira plus de 500 mille hommes vigoureux, qui pourront être renforcés au besoin par les citoyens depuis 25 jusqu'à 30 ans, & successivement de 5 en 5 ans jusqu'à 50. 8^o. Les garçons requis pour marcher les premiers, se rassembleront, le 21 septembre, anniversaire de la fondation de la révolution, dans les chefs-lieux de districts; là ils se formeront en bataillon, ils éliront leurs chefs; chaque bataillon aura un drapeau portant ces mots: *Le peuple françois debout contre les tyrans*, &c. — Nous donnerons demain le texte de ce décret important.

Sur la proposition d'un membre, la convention décrète le rappel de tous les commissaires du conseil exécutif, & annule dès ce moment les pouvoirs qui leur ont été donnés.